

35

n° département

BAIN DE BRETAGNE

commune



BAIN DE BRETAGNE

lieu-dit

adresse

09.13

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

édifice ou ensemble contenant

EGLISE PAROISSIALE

dénomination et titre de l'oeuvre

SAINTE MARIE

1 Avenue 71, 55

Coordonnées. LAMBERT2

X = 29935

Y = 32340

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1971

section : AD

parcelle : 34

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1967

par

SITUATION: EN VILLAGE

MATÉRIAUX: 1) GROS OEUVRE: SCHISTE, GRES, CALCAIRE, APPAREIL MIXTE, MOELLON
2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: PLAN EN CROIX LATINE, 3 VAISSEAUX

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

OUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, NOUE, PIGNON DECOUVERT, FLECHE EN MACONNERIE

ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER EN VIS AVEC JOUR

REPRESENTATION: VITRAIL

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: EGLISE CONSTRUITE EN 1851 PAR COUETOUX;
ENSEMBLE DE VERRIERES 2E MOITIE 19E SIECLE PAR L'ATELIER RAULT ET
L'ATELIER DU CARMEL DU MANS

La chaire à prêcher (cf sous-dossier) s'appuie contre la pile Nord Ouest de la croisée du transept.

C - Coupe

Le vaisseau central de la nef, le transept et le chœur, sont voûtés en berceau plein cintre retombant sur une corniche à denticules, et le chevet par un cul de four à trois pans.

Le vaisseau central n'étant éclairé que par les fenêtres des collatéraux, le parti adopté pour la construction des arcades a été le surhaussement de l'arc plein cintre, et le voûtement des collatéraux en berceaux transversaux, cette disposition améliorant l'éclairage de la nef.

Les grandes arcades sont à double rouleau, raccordées par un tore; elles retombent sur des tailloirs à simple mouluration (de haut en bas : biseau, bandeau, doucine, filet) et des piles de section carrée aux arêtes chanfreinées.

Une tribune occupant la première travée du vaisseau central de la nef s'appuie contre le massif occidental. Elle est soutenue par une triple arcature retombant sur les piles de la première travée et deux piles intermédiaires de part et d'autre de l'allée centrale.

Le massif occidental est l'élément le plus complexe de l'édifice.

Corps central et tours sont à deux étages, le deuxième étage étant uniquement desservi par l'escalier en vis. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont nettement séparés. L'accès au premier étage des tours se fait par des échelles intérieures. Le porche d'entrée est surmonté d'une tribune communicant avec celle de la nef.

Le deuxième étage du corps central communique avec les deux chambres des cloches (quatre cloches datées 1864) et avec les combles de l'édifice.

D - Elévations intérieures

L'édifice est éclairé par une série de fenêtres en plein cintre:

- deux symétriques par travée dans la nef,

- deux jumelées dans chaque mur-pignon du transept,
- une dans chaque pan du chevet.

Deux ouvertures supplémentaires, pratiquées dans la voûte du transept éclairent les autels latéraux.

Des arcatures aveugles géminées destinées à recevoir des statues isolées ou des groupes ont été pratiquées dans les murs-pignons du transept. Une arcature aveugle dans la travée droite du choeur rappelle celle de la nef.

L'accès à l'intérieur de l'édifice, outre la porte principale à l'Ouest, se fait par deux portes axiales dans les collatéraux de la nef, masquées par des tambours et deux portes dans les murs Ouest des bras du transept.

Deux portes dans le choeur et deux dans le transept donnent accès aux sacristies.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Extérieurement l'édifice est caractérisé par la grande sobriété des faces de la nef, du transept, du choeur et du chevet ouvertes régulièrement de baies en plein cintre, tout le décor architectural étant placé sur la façade Ouest.

Facade Ouest

Composition à trois corps : pignon central accosté de deux tours de plan carré sommées de flèches octogonales qui rompent l'équilibre existant entre le corps central et les tours.

Cet équilibre est basé sur la répétition des formes triangulaires et en plein cintre surhaussé, sur la similitude des matériaux et sur le rythme vertical dont le module est une largeur de la tour :

* composition générale : tour, corps central, tour : 1 + 2 + 1

* composition par rapport à la grande arcature du corps central : 1 + ($\frac{1}{2}$ + 1 + $\frac{1}{2}$) + 1.

L'élévation du corps central est rappelée par celle des tours où l'on retrouve les rampants du pignon et la grande arcature ($\frac{1}{2} + 1 + \frac{1}{2}$). Seul le détail des ouvertures diffère :

- Corps central. Deux niveaux : porte en cintre surhaussé et baies géminées en cintre surhaussé.

- Tours : deux niveaux, porte en anse de panier et fenêtre en cintre surhaussé.

La base des rampants du corps central est rappelée sur les tours par un bandeau et le triplet du pignon par une simple baie.

Le passage du plan carré au plan octogonal se fait par l'abatement des arêtes de la partie supérieure de la tour.

Le parti de la chambre des cloches et de la flèche diffère entièrement de celui du corps central et des tours; seule le cintre surhaussé est conservé. Le matériau utilisé (tuffeau) accentue encore cette disparité.

Les huit faces des chambres des cloches sont ouvertes de baies à ouïes. Leurs arcatures retombent sur des chapiteaux corinthiens et des colonnes engagées.

Les chambres des cloches sont couronnées d'une forte corniche sur faux machicoulis qui soutiennent des gâbles ornés de croix de Malte.

Le décor des flèches est limité aux tores qui en soulignent les arêtes, et au jeu de l'appareil régulier en dalles de tuffeau.

III) - NOTE DE SYNTHESE

L'église de Bain de Bretagne est un édifice médiocre qui n'a eu aucune influence sur les autres constructions religieuses du canton de la même époque.

Avant sa construction plusieurs projets ont été proposés (Cf Annexes):

* l ' annexe 3 montre un édifice de même longueur mais à transept moins saillant, et massif occidental réduit;

* l'annexe 4 montre un édifice moins important en longueur : à trois travées seulement (trois pignons au lieu de cinq).

Le parti choisi en définitive montre à la fois, de la part des commanditaires, une volonté d'affirmer leur puissance en construisant un massif occidental important et de la part de l'architecte, une incapacité évidente à répondre à cette volonté.

IV) -- DOCUMENTATION1 - SOURCESA. MANUSCRITESArchives Nationales- série F¹⁹ :

I229I "Dons et legs an X - 1829". Papiers relatifs au don du terrain pour la nouvelle église.

482I "Secours payés pour les édifices paroissiaux" Ille et Vilaine - Dossier 39. Documents relatifs au financement de la nouvelle église; ressources de la commune et demandes de secours.

Archives Départementales d'Ille et Vihine

- Série 2 E :

* Liasse 763 Concession d'un enfeu dans l'église de Bain à Zacarye Croc, s.^r de la Robinays par Guy de Scépeaux. - 4 août 1598. Papier.

* Liasse 765 Sous-liasse "concernant la fondation de Messac, 9 juin 1764". Description et emplacement les unes par rapport aux autres, des armes "qui sont en ceinture autour des églises de Bain, Pancé, Poligné, Messac". Papier.

Même liasse. Pouvoir donné par M.^r de la Marzelière au doyen de Bain de faire bastir une chapelle en l'église de Bain. - 1626. Original. Papier.

* Liasse 774. Papiers concernant la succession du s.^r Ponthais, recteur de Bain décédé en 1762.

* Liasse 805 Mandement au sieur de Pomméniaac de faire apposer un banc armorié dans l'église de Bain. - 12 octobre 1604.- Papier, deux feuilles.

* Liasse 878. Procès-verbal par le Président de la Chambre des Comptes de Bretagne de la "qualité, grandeur ... des terres,

droits, prééminences, nombre de vassaux... en vue de l'érection en marquisat des terres du seigneur de la Marzelière.- 29 décembre 1619. - Papier, 32 pages

- Série F : 715, fonds LA BORDERIE, transcription :
Chambre des Comptes, mandement XXXVII, fol. 120 R^o Mars 1680, enregistré à Nantes le 8 février 1681. Approbation de la requête de Pierre Huart, s^r de la Praye, d'ajouter des fiefs à sa seigneurie.

- Série G : 490^A, Fondation de André le Pelletier,
doyen de Bain. - 1647.

Fondation de Gilles Gouëzel, sieur
du Pontauroux et de sa femme 1671.

- Série O : Eglise de Bain. Nombreux papiers concernant
la construction de la nouvelle église.

Archives Communales

Registres de délibérations du Conseil Municipal. 13
tomes.

Archives Episcopales

Série O - Lettre B Paroisse de Bain. Différents papiers
sur la nouvelle église.

B - IMPRIMEES

Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne publié par COURSON
(A. de). Paris, librairie Impériale, 1863, 2 t. t. II, p.253

Anciens registres paroissiaux de Bain.- (Baptêmes, mariages,
sépultures), publiés par PARIS-JALLOBERT (P.), Rennes, Plihon et Hervé, 1892. 64 p.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

BANEAT (P.) Le département d'Ille-et-Vilaine. Histoire, Archéologie,
Monuments.- Rennes, Larcher, 1927-1930. 4 tomes.

GUILLOTIN DE CORSON, Pouillé historique de l'archevêché de Rennes. - Rennes,
Fougeray; Paris, Haton, 1880 - 1886, 6 tomes.

V) - ANNEXESANNEXE n° 1

Concession de l'enfeu de la Robinaie.

" Guy , sire de Scépeaux, s.^r de la Marzelière ... vullons faire qu'en icelle église de Bain ledit sieur de la Robinaye aict le rang et marques deubs a sa quallité et de sa dicte maison, l'une des nobles de la dicte paroisse et de plus grande estandue un fief et juridiction... et lui permettons et octroyons ... une tombe et pierre tombale en laquelle il pourra faire mettre ses armes et effigies, au des soubz du marchepied du grand autel, a costé et joignant la règle et carrée de boys faisant séparation de l'enfeu de la Marzelière du costé vers midy et le chanceau Saint jean soubz laquelle tombe ledict sieur de la Robinaye ... aura droit d'enfeu et sépulture prohibitif a tout aultre; et dessus la dicte tombe ung banc et accoudoue armoyé aussi prohibitif... A vous aussi permis audict sieur de reffaire la vitre estant audict chanceau près l'autel Saint Jan et icelle refaisant y aposer ses armes et effigies qui y demeureront a l'advenir parce que au haut d'icelle il y fera apposer ung escusson de nos armes qu'il sera tenu y entretenir es la dicte vitre."

Archives Départementales d'Ille et Vilaine, 2 E 763.

Concession d'un enfeu dans l'église de Bain à Zacarye Croc, s.^r de la Robinaye par Guy, sires de Sépeaux. - 4 aoust 1598 -

Annexe n° 2

Archives Départementales d'Ille et Vilaine, 2E 765 :
"Armes qui sont en ceinture autour de la ville de Bain !"

:	:
: Trois fleurs de lys d'argent	Trois fleurs de lys d'or
: fond de sable	barre écartelée de
:	gueule et de blanc
: armes de la Marzelière	fond de sinople
:	:
:	3 bandes de gueules
:	fond d'argent
: hermines	9 mâcles
: fond d'argent	armes de Coetquen
:	de gueule
:	fond d'or
:	bandé d'argent et de gueules
:	armes de
:	de six pièces
:	Rohan
:	:
: Croix de Jérusalem	Espèce de rosette de
: à fond d'or cantonnée	croix de malte, bou-
: de seze alé-	ton au milieu de
: rions	gueule.
:	fond dor
: armes de Montmorency	alliance de m. ^r de
:	mornay

ANNEXE 3

- Plan envoyé le 16 mars 1850 par l'architecte Couëtoux au préfet, où sont figurées les modifications demandées par le curé.

Ce plan ne correspondant pas à l'édifice construit, il pourrait s'agir plutôt du premier projet. Dans le cas contraire, un troisième et ultime projet qui aboutit à la construction actuelle fut certainement établi.

Toutes les orientations
sont fausses.

Eglise non orientée

Chœur à l'ouest !

par convention on met
le chœur à l'est ^{cf} _{livret}
_{vert}

35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

FIG.1 Elevation Ouest

Cl. Inv. Gaudin 70 35 297 V



Table des figures :

FIG.1 Elevation Ouest
70 35 297 V

FIG.2 Vue Sud-Ouest
70 35 299 V

FIG.4 Vue Nord-Ouest
70 35 131 V

FIG.6 Vue generale du choeur
70 35 178 V

FIG.9 Bas-cote Nord : vue Ouest-Est
70 35 312 V

FIG.10 Transept : bras Sud
70 35 177 V

FIG.3 Vue Sud-Est
70 35 298 V

FIG.5 Nef vers l'Est
70 35 132 V

FIG.7 Nef vers l'Ouest
70 35 310 V

FIG.8 Vue de la tribune Ouest
70 35 311 V

35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

FIG.2 Vue Sud-Ouest

Cl. Inv. Gaudin 70 35 299 V



35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

FIG.3 Vue Sud-Est

Cl. Inv. Gaudin 70 35 298 V



35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

FIG.4 Vue Nord-Ouest

C1. Inv. Gaudin 70 35 131 V



35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

FIG. 5 Nef vers l'Est

Cl. Inv. Gaudin 70 35 132 V



35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

FIG.6 Vue generale du choeur

Cl. Inv. Gaudin 70 35 178 V



35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

FIG.7 Nef vers l'Ouest

Cl. Inv. Gaudin 70 35 310 V



35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

FIG.8 Vue de la tribune Ouest

C1. Inv. Gaudin 70 35 311 V



35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

FIG.9 Bas-cote Nord : vue Ouest-Est

Cl. Inv. Gaudin 70 35 312 V



35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

FIG.10 Transept : bras Sud

Cl. Inv. Gaudin 70 35 177 V



C - Saint Martin de Tours (nom mentionné sous le panneau figuré), mains jointes, en tenue épiscopale. Fond : cf vitrail 2.

Signature au bas du vitrail : RAULT - VERRIER D'ART RENNES.

D - Saint Paul devant Ananie? (identification incertaine) sur fond de tentures et d'architectures. Pas d'inscriptions.

E - Sainte Anne d'Auray (nom non mentionné sous le panneau figuré). Panneau surmonté d'un panneau secondaire représentant un oratoire paraissant être celui de la basilique de Sainte Anne d'Auray.

- Bas du vitrail divisé en trois compartiments :

* gauche : basilique (sainte Anne d'Auray),

* centre : armoiries. Dans un encadrement ovale bordé d'un rang de perles, à fond pourpre, deux écus ovales, le dextre d'argent à un aigle d'argent et le senestre coupé, au un d'argent à un lévrier couchant d'argent, au deux à une gerbe d'or; timbre (commun aux deux écus) : couronne de marquis.
S
upports : licarnes à dextre et à senestre de l'ensemble des deux écus.

* droite : église.

- Au-dessus de ces trois compartiments court l'inscription suivante:
DONNE PAR MME LOUISE MARIE ANNE LEZIARD DU DEZERSEUL, DAME DE CONIAC DOUAIRIERE 1878

2 - Bas-côté Sud 35000331

A - Saint Yves (nom inscrit sous le panneau figuré) tenant une main de justice. Fond : cf bas-côté Nord, vitraux 2 et 3.

B - Bienheureuse Francoise d'Amboise (nom inscrit sous le panneau figuré) main droite sur la poitrine, main gauche tenant un livre. Fond : cf Nord, vitraux 2 et 3, et Sud, vitrail 1

C - Bienheureux Père Grignon de Montfort (nom inscrit sous le panneau figuré) mains jointes, sur un fond semblable à celui des deux précédents.

I) - HISTORIQUE1- EDIFICE(S) ANTERIEUR(S)

Bain est cité dès 1040 dans le cartulaire de l'abbaye de Redon (1). Nous ignorons la date de la construction de l'ancienne église qui était un édifice " en partie roman, composé d'une nef avec arcade triomphale, d'un chœur et de quatre chapelles assez irrégulièrement disposées" écrit Guillotin de Corson qui a connu cette église (2).

Les archives que nous possédons nous indiquent la construction de chapelles adjacentes ou la concession d'enfeu et nous font connaître quelques aspects de cette église disparue. Le seigneur fondateur était le marquis de la Marzelière qui avait ses armes dans la maîtresse-vitre. (3)

A - 1598 : concession de l'enfeu de la Robinaie (4).

Le 4 août 1598 le seigneur de la Marzelière concède à Zacarye Croc, seigneur de la Robinaie, un enfeu prohibitif " au dessous du marchepied du grand autel... à la séparation de l'enfeu de la Marzelière du côté vers midy et le chanceau Saint Jean".

B - 1604 : concession d'un banc armuré aux seigneurs de Pomméniac.

Le 12 octobre 1604, pouvoir est donné à Roc Lezot, sieur de la Ville Geffroy, du Vaurozé, Pomménial... " de faire mettre et apposer un banc armuré de ses armes au pied de la tombe appartenant à des défunts sieurs de pomménial estant en la chapelle de la Magdelainne" (5).

C - 1626 : construction d'une chapelle "entre la tour de la sonnerie et la chapelle de Saint Jean" (6).

(1) Cartulaire de l'abbaye de Redon, n° 253

(2) GUILLOTIN DE CORSON (A.) Pouillé ... t. IV p. 70

(3) A.D. 35, 2 E 878, procès-verbal des terres, droits et prééminences, 1619.

(4) id. 2 E 763 Concession d'un enfeu

(5) id. 2 E 805 Mandement et pouvoir au s.^r de Pomméniac.

(6) id. 2 E 765 Pouvoir donné au doyen de Bain.

Cf photo n° 26

Ensemble de vitraux du XIX^{ème} siècle, intéressants uniquement par leur programme iconographique, la mention des donateurs, la signature des ateliers, (deux ateliers de verriers) et la datation de deux vitraux (bas-côtés Nord et Sud, cinquième vitrail).

1 - Bas-côté Nord 35000330

A - Saint Isidore en tenue de paysan, appuyé sur sa bêche et tenant un crucifix dans la main droite, chapeau posé à terre, devant une croix de chemin.

Fond : paysage champêtre (boeufs dans un champ : allusion au miracle des anges remplaçant le saint en prières à ses travaux).

Nom inscrit sous le panneau figuré : S^t ISIDORE.

Au bas du vitrail :

- une gerbe de blé dressée, avec une banderole mentionnant les donateurs : "LES AGRICULTEURS DE BAIN".

- Signature : RAULT - VERRIER D'ART RENNES.

B - Sainte Geneviève en tenue de bergère, une houlette dans la main droite et une nef dans la main gauche (allusion à la protection de Paris par la sainte), un agneau auprès d'elle.

Fond : tenture tendue sur un arrière plan de nuées.

Nom inscrit sous le panneau figuré : S^{te} GENEVIEVE.

Au bas du vitrail, armoiries : d'or à la devise d'or, à trois rosettes d'or posées trois et deux. Timbre : une couronne de comte. Supports : deux lions.

Armoiries encadrées à la base de deux rosettes d'or.

D - Remise des clefs à Saint Pierre agenouillé à gauche, par le Christ, en attitude de prédication, devant un groupe d'apôtres (au second plan) sur un fond de paysage et d'architectures.

E - Saint Michel (nom non mentionné sous le panneau figuré) terrassant le dragon, et muni d'un bouclier portant l'inscription "QUIS UT DEUS". Panneau secondaire, au haut du vitrail, représentant le mont Saint Michel. Au bas du vitrail, armoiries semblables à celles du vitrail 5 du bas-côté Nord, et inscription :

DONNE PAR M. ET MME MAXIME DE CONIAC 1878. Cf photo n° 28

3 - Bras Nord du transept 35000 332

Deux vitraux :

A - (vitrail de gauche) : Présentation de la Vierge au Temple, sur fond d'architectures et de montagnes.

B - (droite) Assomption de la Vierge sur un croissant encadré de têtes d'anges et Trinité, en haut du vitrail s'apprêtant à la couronner.

4 - Bras-Sud du transept 35000 333

Deux vitraux :

A - (gauche) Mort de Saint Joseph entouré de la Vierge, du Christ, d'une Sainte Femme, et de deux anges aux ailes largement déployées.

B - (droite) : Communion d'un chevalier en costume de type XVI ème siècle (culotte à crevés sous un manteau) recevant l'hostie des mains d'un prêtre, et agenouillé sur un prie-Dieu portant un écu d'or à trois fasces de gueules timbré d'une couronne de marquis. Au-dessus, deux anges en vol, dont l'un tient une fleur de lis. Cf photo n° 27

5 - Choeur 35000 334

Trois vitraux.

A - (Nord) : Saint Joseph portant l'Enfant Jésus et tenant une tige de lis.

Inscriptions au bas du vitrail :

angle inférieur	FAB. DU	centre :	DONNE PAR	angle:	HUCHER ET FILS
gauche	:CARMEL DU MANS		LA FAMILLE RIPERT	inférieur	SUCC ^{RS} -
				droit	

B - (Est) : Saint Martin de Tours partageant son manteau.

Au-dessus du panneau figuré, armoiries :

Ecu à un pélican nourrissant ses petits; tombeau: couronne de marquis, surmontée d'une croix de Lorraine, sous un chapeau d'archevêque. Devise IN OMNIBUS CARITAS.

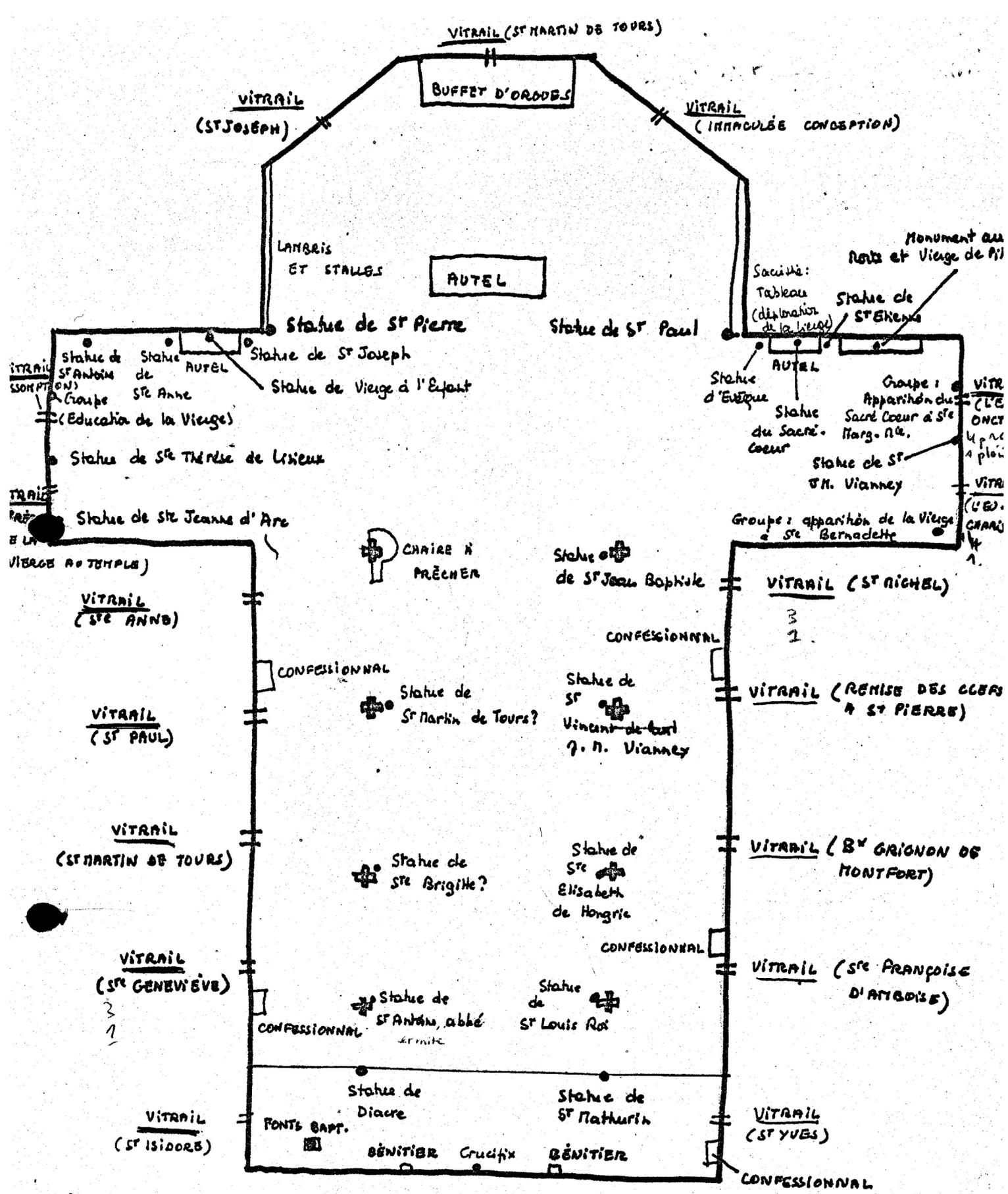
Sous le panneau principal, un panneau secondaire, surmonté d'une banderole portant l'inscription "EMMANUEL", et représentant la Nativité; composition symétrique : Enfant au centre, dans une mangeoire dont la paille est disposé en forme de mandorle; à gauche, la Vierge, un berger et l'âne; à droite, Saint Joseph, un berger et le boeuf. Fond : mur percé d'une fenêtre centrale où brille l'étoile de la crèche.

C - (Sud) : Immaculée Conception couronnée et foulant le serpent.

Inscriptions dans les angles inférieur droit et gauche : cf vitrail Nord du chœur.

Table des figures

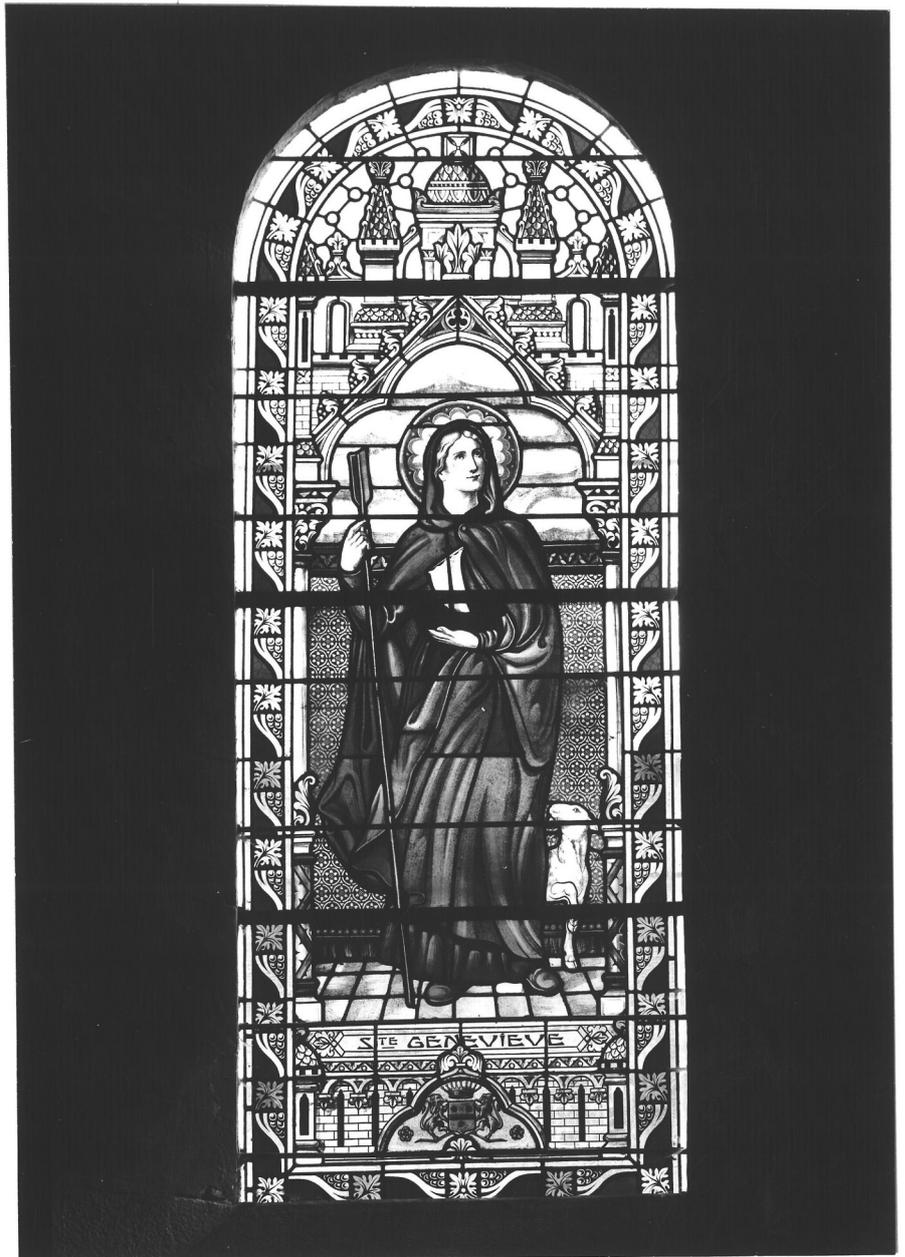
Fig 26	Vitrail de Ste Geneviève	Cliché 70.35.306V
Fig.27	Transept, bras Sud: Vitrail de l'Eucharistie	Cliché 70.35.308V
Fig.28	Bas-Côté Sud: vitrail de St Michel	Cliché 70.35.307 V



35. BAIN-DE-BRETAGNE
 Église paroissiale
 Plan de situation du mobilier postérieur à 1850.

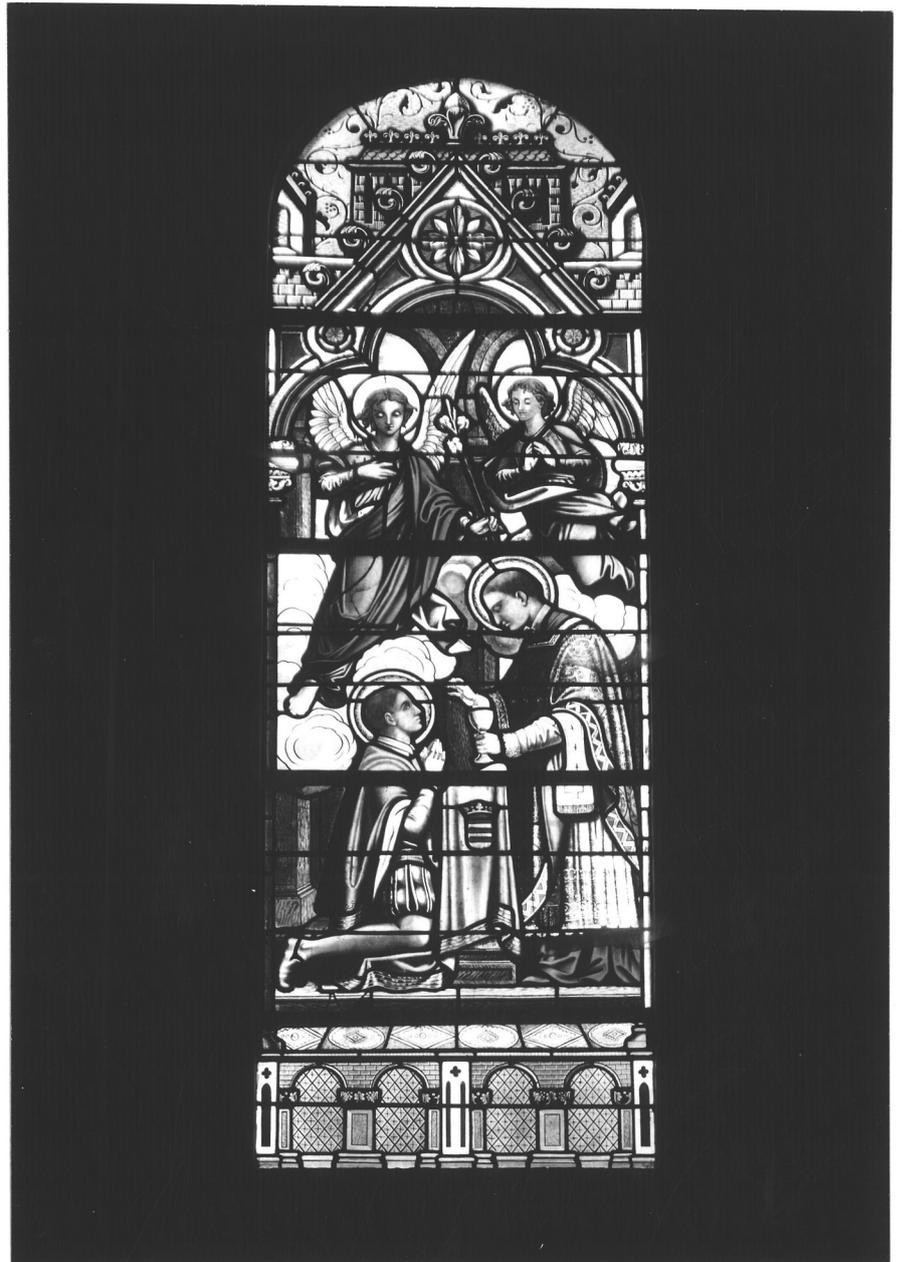
35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN
Verriere n 13
FIG.26 Vitrail de sainte Genevieve

C1. Inv. Gaudin 70 35 306 V



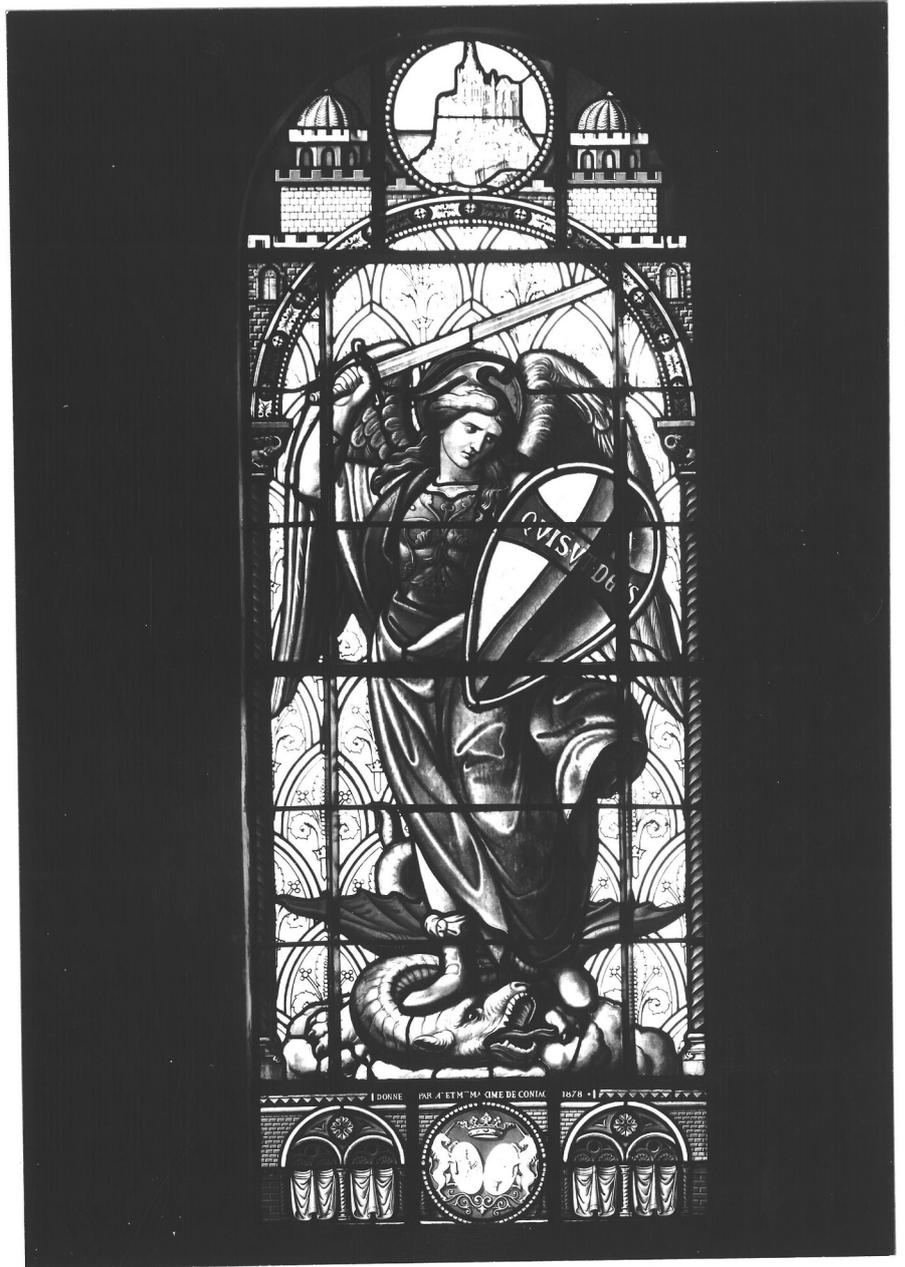
35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN
Verriere n 6
FIG.27 Vitrail de l'Eucharistie

Cl. Inv. Gaudin 70 35 308 V



35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN
Verriere n 8
FIG.28 Vitrail de saint Michel

Cl. Inv. Gaudin 70 35 307 V



Le marquis de la Marzelière autorisa le doyen de Bain à faire construire une chapelle en 1626. En 1647, ce prêtre, André le Pelletier, fonda une messe à dire " dans la chapelle qu'il a fait bastir et construire " (1).

D - 1671 : fondation de deux messes par semaine à dire à deux autels différents :

En 1671 Gilles Gouëzel, s.^r du Pontauroux, sénéchal de Bain, et sa femme fondirent deux messes pour être dites l'une le mercredi à l'autel de la Magdeleine, l'autre le vendredi à l'autel de Notre-Dame (2).

E - La chapelle Saint-Jean est prohibitive de la Praye en 1680.

Pierre Huart, s.^r de la Praye, trésorier de l'église cathédrale de Rennes, demande au Roi, en 1680, de joindre des fiefs à sa seigneurie (3). Il précise dans les droits qu'il possède : " le droit de chapelle prohibitive dans l'église de la dite paroisse de Bain, nommée la chapelle Saint- Jean".

F - 1698 : Erection du maître-autel.

C'est Guillotin de Corson qui indique la construction de ce maître-autel, oeuvre de Gilles Luczot, sculpteur rennais originaire de Bain (4). Banéat précise qu'il était en bois doré avec quatre colonnes de marbre noir (5). Nous n'avons pas trouvé d'archives concernant cet autel.

G - 1764 : description de la ceinture de l'église.

A l'occasion d'un procès sur les prééminences dans l'église de Messac fut rédigé un papier qui décrit la ceinture autour des églises de Bain, Pancé, Messac et Poligné (6). Ce schéma est reproduit en annexe et aide à connaître l'aspect ancien de ces édifices.

(1) - A.D. 35, G 490 ^A, Fondation de André le Pelletier.

(2) - id. Fondation du s.^r du Pontauroux.

(3) - A.D. 35, F 715, fonds la Borderie, retranscription du mandement n° XXXVII, fol. 120 2.°, mars 1680, enregistré à Nantes le 8 février 1681

(4) - GUILLOTIN DE CORSON (A.) Pouillé, t. IV, p. 70

(5) - BANEAT (P.) Le département d'Ille et Vilaine, t. I, p. 72

(6) - A.D. 35, 2 E 765, procès pour les prééminences dans l'église de Messac.

Cf annexe 2

H - 1767 : réparation au chanceau.

En 1767, le mur du chanceau menace ruine : " Il s'est pratiqué une lézarde dans son épaisseur et dans la plus grande partie de son élévation ... ce mur dans sa ruine a dérangé de leur assiette les colonnes de marbre, leurs chapiteaux, pieds d'esteaux et le corps entier du maître-autel" (1).

L'entrepreneur Broussais de la Grée outre les travaux de maçonnerie qu'il fait lui-même, passe un marché avec M.^e René Genoufn, maître-serrurier. Celui-ci promet de "travailler et mettre en place deux arcboutants de 6 pieds de longueur chaque, contournés en forme de console à la balustrade du coeur de l'église paroissiale de Bain à raison de 9 sols la livre"(2).

En 1768 Genoufn se fait payer " pour le coeur deux consoles pesantes ensemble cinquante et une livres".

Ces consoles devaient donc être en métal et ces travaux nous indiquent l'un des moyens utilisés pour consolider les chanceaux chancelants.

I - A la Révolution, l'église fut quelques temps transformée en Temple de la Raison (3).

J - Au XIX^{ème} siècle, les renseignements dont nous disposons signalent surtout le mauvais état de l'église :

Le 24 mars 1838 le conseil municipal constate que l'église menace ruine (4).

Dans les rapports sur le mauvais état de l'église, l'arc triomphal est mentionné : un ouvrier refuse d'aller comme avant "jusqu'au bout de la nef abaisser le voile sur un tableau qui est au haut d'une arcade, laquelle sépare la nef du sanctuaire " (5)

(1) - A.D. 35, 2 E 774, papiers concernant la succession du recteur Ponthais.

(2) - A.D. 35, 2 E 774

(3) - Cf RULON (Ch.) Images du passé de Bain, 3^{ème} série pp. 55-57

(4) - A.M. Bain, registre des Délibérations Municipales t. VI (1821 - 1839)

(5) - A.D. 35, série 0, Eglise de Bain, copie de la délibération du conseil municipal du 23 décembre 1838.

Le 12 octobre 1847 M.^r Couëtoux, architecte, écrit à l'évêché que "l'ancienne église peut servir en attendant l'achèvement de la nouvelle, à condition d'abattre la tour et de consolider la voûte (1)."

Le 28 novembre 1847, le conseil municipal vote un crédit pour la démolition de la tour de l'église. L'horloge est placée sur les Halles (2).

Enfin les travaux de démolition de l'église sont mis en adjudication le 26 juin 1850. Les matériaux sont notamment réutilisés dans la construction de la nouvelle église (3).

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Le 18 janvier 1839, l'architecte Couëtoux envoyé par la préfecture, à la demande du conseil municipal, rédige un rapport sur l'état de l'église qu'il termine ainsi : " Il me semble que l'église de Bain ne peut pas être réparée, qu'elle doit être entièrement réédifiée, et c'est aussi l'opinion de tous les habitants à qui j'ai pu en parler. Ils songent même à la changer de position"(4).

Le 26 août 1840, les demoiselles Barbotin donnent un terrain à la fabrique de Bain pour la construction d'une église (5).

Un volumineux dossier conservé aux Archives Départementales d'Ille et Vilaine nous renseigne sur l'histoire de la construction de la nouvelle église.

Le 7 mai 1846, le conseil municipal approuve un plan et un devis de travaux de construction de la nouvelle église de Bain établi par M.^r Couëtoux (-6-)

(1) - A.E. Rennes, Série O, lettre B, paroisse de Bain, lettre de la préfecture à l'évêché du 12 octobre 1847.

(2) A.M. Bain. Registre des Délibérations Municipales t. VII p. 88

(3) A.D. 35, série O

(4) A.D. 35, série O, Eglise de Bain.

(5) A.N. F¹⁹ 1229I Eglise de Bain

(6) A.D. 35 Série O

Le premier projet est refusé par le conseil des bâtiments civils en mai 1847. Un nouveau programme est proposé à l'architecte : que l'église construite en forme de croix offre une grande nef et deux bas-côtés.

Après des discussions relatives au financement, le ministre de l'Intérieur autorise le préfet à mettre les travaux en adjudication le 14 juin 1847 (1).

Le 26 novembre 1848, les travaux sont adjugés à Ollivier Rouxel, entrepreneur (1).

Le 16 mars 1850, l'architecte envoie au préfet une minute du plan de l'église de Bain où sont figurées des modifications demandées par le curé (2)

Au début de 1851, les travaux se terminent à part quelques détails. Le 10 janvier 1851 les exercices du culte sont célébrés dans la nouvelle église et le 28 février 1851, ils sont interdits dans l'ancienne. Mais les derniers aménagements traînent jusqu'en 1854 par manque d'argent (3)

(1) A.D. 35, série 0

(2) Id. Le plan est joint à la lettre cette fois alors qu'il manque dans les autres lettres ou devis. Cf annexe III.

(3) A.D. 35, série 0

II) - DESCRIPTION1 - SITUATION

L'église de Bain de Bretagne est située au Sud-Ouest de la ville, à l'écart du centre ancien. Son implantation est récente, l'église précédente était construite au coeur du vieux Bain, place Saint Martin.

Elle est construite dans une parcelle rectangulaire perpendiculaire à la rue Hippolyte Fillieux, par rapport à cette rue en retrait de quelques dizaines de mètres. La parcelle est bordée au Nord par la rue du Pavé et au Sud par les bâtiments de l'hôpital.

La construction de la rue Hippolyte Fillieux, axe Nord-Sud de Rennes à Nantes, date du milieu du siècle, l'implantation de l'église et de la plupart des maisons du quartier est une conséquence directe de cette rénovation urbaine.

2 - MATERIAUXA - Extérieur.

- * Murs : blocage de schiste et grès mélangés.
- * Chainages : granit gris.
- * Fenêtres : tuffeau sauf appuis en granit.
- * Portes latérales de la nef : granit.
- * Corniche des murs : tuffeau.
- * Façade occidentale : granit et tuffeau.
- * chambre des cloches et flèches : tuffeau.

B - Intérieur.

- * Sol cimenté.
- * Piles en granit.
- * Arcades en tuffeau.
- * Voûtes : enduit de plâtre sur brique.
- * Murs : base cimentée; enduits.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE - ELEVATIONS INTERIEURES

A - Parti général

L'église de Bain de Bretagne est un édifice

- en croix latine orientée à l'Ouest (il n'en sera pas tenu compte dans la description),
- à transept très débordant et massif occidental fortement marqué,
- à chevet à trois pans et chœur accosté de deux sacristies symétriques,
- à bas-côté à pignons multiples.

L'édifice est caractérisé par l'importance de son plan, la faible hauteur de sa masse, la disproportion entre ses différents éléments, et la composition très médiocre de sa façade occidentale.

Le programme de construction était assez ambitieux mais le déséquilibre général de ses masses en fait l'édifice religieux du XIX^{ème} siècle le plus inesthétique du canton.

B - Plan

La nef de l'édifice est à trois vaisseaux de cinq travées, le transept et le chœur sont à vaisseau unique.

Le chœur liturgique déborde sur la croisée et les bras du transept, surélevé par une estrade à trois degrés qui englobe les autels latéraux. Le maître-autel a conservé sa place d'origine, remplacé pour le culte par un autel récent.

Le massif occidental , précédé d'une tribune, se compose d'un corps central divisé en trois parties, accosté de deux tours dont les bases servent de débarras. Le corps central comprend le porche d'entrée, les fonts baptismaux au Nord et un escalier en vis au Sud.